

Synthèse du Comité syndical du SYTRAL du jeudi 12 novembre 2009

■ Débat d'Orientation Budgétaire pour 2010

Le Comité Syndical approuve les grandes orientations suivantes pour préparer le budget primitif 2010 :

Investissement : les crédits de paiement d'investissement pour 2010 s'élèvent à 200,1 M€, soit 117,4 M€ pour le Plan de Mandat 2002 (59%), 30,3 M€ pour le Plan de Mandat 2009 (15%) et 52,4 M€ d'équipements récurrents (26%).

Le montant des frais financiers représentera 10,5% des recettes de gestion environ et le ratio « encours de dette / épargne brute » approchera 8,2 ans l'année prochaine. La dette sera voisine de 1.283 M€, contre 1.268 M€ estimés à la fin 2009.

Fonctionnement : la section de Fonctionnement prendra en compte :

- ⇒ le Versement Transport à un taux de 1,75% ;
- ⇒ la contribution des collectivités indexée sur l'hypothèse retenue du taux d'inflation statutaire ;
- ⇒ la maîtrise du déficit d'exploitation des réseaux avec :
 - l'application stricte de la convention d'exploitation ;
 - une grande vigilance sur le niveau de l'offre ;
 - une indexation globale des charges à 2,5 % (gazole, charges sociales) ;
 - la meilleure adaptation tarifaire possible pour couvrir la hausse des charges et les impacts des tarifications sociales.

■ Exercice budgétaire 2009 – Décision modificative n° 2

Le Comité Syndical approuve la décision modificative no2 qui adapte les prévisions budgétaires par des ajustements en exploitation comme en investissement. La DM 2 accroît les crédits budgétaires de 37,7 M €. Ainsi le budget 2009 est porté globalement en dépenses et en recettes à :

- 616,6 M€ hors taxes en section d'exploitation,
- 553,4 M€ hors taxes en section d'investissement.

■ Pôle d'échange multimodal et gare de la Part-Dieu – financement de l'étude pour son développement

L'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Lyon, la SNCF et le SYTRAL souhaitent engager une étude portant sur le réaménagement du pôle d'échanges et des emprises ferroviaires mutables en cohérence avec la requalification du quartier de la Part-Dieu et le développement des transports en commun à l'échelle de l'agglomération. Le Comité syndical approuve le financement de cette étude de 259 K€ à hauteur de 20 K€.

■ Prolongement de la ligne B du métro – convention avec CitéCréation relative à la protection d'œuvres situées place Orsel à Oullins

CitéCréation a réalisé, en 1982, sur le mur d'un des bâtiments de la Place Orsel, quartier de La Renaissance à Oullins, une œuvre urbaine comprenant une fresque murale et, partie intégrante de celle-ci, une œuvre d'art métallique, en volume.

Les travaux de prolongement du métro nécessitent la protection de la fresque réalisée par CitéCréation pendant la durée des travaux et le déplacement, le stockage et la réinstallation de la partie métallique. Le comité syndical approuve la convention.

■ Evolution tarifaire pour 2010

Dans le cadre de la construction du plan de mandat, il a été retenu une hypothèse de progression annuelle des tarifs égale à la hausse de l'inflation attendue.

Par ailleurs, une baisse de tarif pour les étudiants a été mise en œuvre en septembre 2009. Le coût de cette mesure est estimé à 2,7M€ en année pleine, soit 1,8% des recettes du réseau, qu'il convient de financer par la hausse tarifaire 2010.

Compte tenu de l'hypothèse d'inflation pour 2010 (2%), du rattrapage de l'inflation réelle pour 2009 (-1,5%), et du financement de la mesure étudiante (1,8%), l'évolution tarifaire moyenne votée pour 2010 sera donc de 2,3%.

Le Comité syndical décide d'appliquer l'évolution tarifaire au 1er janvier, au lieu du 1er avril auparavant. Cette mesure permettra de caler l'évolution tarifaire sur l'exercice budgétaire. Seuls les titres scolaires évolueront au 1er septembre, la validité de ces titres étant fixée à l'année scolaire.

TITRES TCL	TARIF 2009	TARIF 2010	HAUSSE	VARIATION	REDUCTION OBJECTIF	REDUCTION 2009
Ticket unité	1,60 €	1,60 €	0,00 €	0,0%		
Ticket Liberté 2h / Soirée	2,30 €	2,40 €	0,10 €	4,3%	25%	25%
Ticket Liberté Jour	4,50 €	4,70 €	0,20 €	4,4%	25%	27%
Carte Hebdomadaire	15,20 €	15,80 €	0,60 €	3,9%	25%	29%
Carnet de 10	13,30 €	13,70 €	0,40 €	3,0%	15%	14%
Carnet étudiant	11,50 €	11,90 €	0,40 €	3,5%	30%	26%
Carnet famille nombreuse	9,10 €	9,40 €	0,30 €	3,3%	40%	41%
Pass Partout	48,60 €	50,00 €	1,40 €	2,9%		
City Pass	46,20 €	48,00 €	1,80 €	3,9%	15%	12,0%
Campus	24,30 €	25,00 €	0,70 €	2,9%	50%	50,0%
Pass Jeunes	34,80 €	35,60 €	0,80 €	2,3%	30%	28,8%
Cigogne	34,80 €	35,60 €	0,80 €	2,3%	30%	28,8%
Age d'Or	34,80 €	35,60 €	0,80 €	2,3%	30%	28,8%
Age d'Or Couples	16,80 €	16,80 €	0,00 €	0,0%	65%	66,4%
Pass 2 Partout	8,40 €	8,40 €	0,00 €	0,0%	82,50%	83,2%
Pass Partout S	16,80 €	16,80 €	0,00 €	0,0%	65%	66,4%
Pass Scolaire annuel PT	18,30 €	18,70 €	0,40 €	2,2%	65%	68,8%
Pass Scolaire annuel TR	9,00 €	9,00 €	0,00 €	0,0%	80%	85,0%
Pass Scolaire mensuel PT	21,60 €	22,10 €	0,50 €	2,3%	55%	55,8%
Pass Scolaire mensuel TR	14,90 €	15,00 €	0,10 €	0,7%	65%	70,0%
Senior Advantage mensuel	4,30 €	5,00 €	0,70 €	16,3%	88%	90,0%

Par ailleurs, comme cela était prévu lors de l'intégration de Givors et Grigny, le Comité syndical approuve la suppression de la tarification spécifique Givors / Grigny au 1er janvier 2010.

■ **Politique de commerces et de services sur le réseau TCL**

Jusqu'à présent, l'ensemble des espaces commerciaux du réseau a été géré directement par le SYTRAL.

L'analyse du potentiel a montré qu'il est possible assez facilement de doubler les recettes actuelles, par l'optimisation des locaux existants et le développement de nouveaux espaces.

Mais l'étude menée a surtout montré qu'une vraie gestion commerciale de ces locaux permettrait d'apporter, au-delà des recettes nouvelles, un confort et une attractivité supplémentaires au réseau : offrir des activités commerciales répondant réellement aux attentes des clients, image plus moderne du réseau, présence rassurante pour les clients dans les stations...

Suite à une procédure d'appel d'offres, cette gestion des espaces commerciaux et de services a été confiée à la société Promo Métro, dans la cadre d'un marché public passé pour une durée de 5 ans.

■ **Vente à distance : approbation du programme et lancement de l'opération**

Un des axes forts de l'évolution de la distribution sur le réseau passe par le développement de nouveaux canaux de vente et notamment le renfort de la vente par correspondance.

Le Comité syndical approuve et lance l'opération « vente à distance » qui a pour objectif la mise en place d'un nouveau service permettant l'achat, le paiement et le chargement de titres sur une carte Técély, dont la mise en route interviendra à partir de la rentrée de septembre 2010.

Ce service sera basé sur un nouveau système informatique (support du nouveau canal de distribution) interfacé avec le système billettique existant pour garder la cohérence et la maîtrise globale de la distribution ; le nouveau système résultant d'une mise en concurrence des acteurs spécialisés dans les services de vente sécurisée sur internet.

Une attention particulière sera portée sur l'évolutivité du système (nouveaux supports de titres, intermodalité, nouveaux équipements de vente, ...).

■ **Dispositif spécifique pour la Fête des Lumières 2009**

Le Comité syndical approuve le dispositif spécifique pour la fête des lumières suivant :

Samedi 5/12 : Fonctionnement du métro toute la nuit ; renfort de fréquence bus, tram, métro et funiculaire à partir de 16h ; prolongation des bus et tram d'1 heure en soirée ; renforcement du dispositif de sécurité et de gestion de flux, en particulier aux stations des lignes de métro et de funiculaire ; gratuité à partir de 16h jusqu'à fin de service.

Dimanche 6/12 : Amplitude de service normale, renfort de fréquence en après midi et en soirée (à partir de 16h) sur les bus, tram, métro et funiculaire, renforcement du dispositif de sécurité et de gestion de flux, en particulier aux stations des lignes de métro et de funiculaire, ticket TCL en fête valable de 16H à fin de service.

Lundi 7/12 : Amplitude de service normale ; renfort de fréquence sur les bus, tram, métro et funiculaire en prolongement de la période de pointe de l'après midi ; renforcement du dispositif de sécurité et de gestion de flux, en particulier aux stations des lignes de métro et de funiculaire ; ticket TCL en fête valable de 16H à fin de service.

Mardi 8/12 : Prolongation des bus, tram et métro jusqu'à 1 heure du matin ; renfort de fréquence bus, tram, métro et funiculaire à partir de 16h ; renforcement du dispositif de sécurité et de gestion de flux, en particulier aux stations des lignes de métro et de funiculaire ; ticket TCL en fête valable de 16H à fin de service.

■ Dispositif « AMIS » - Approbation d'une convention avec l'association Medialys

Deux dispositifs d'insertion fonctionnent aujourd'hui sur le réseau TCL, le dispositif « AMIS » et le dispositif « Présence », portés par les associations Medialys et Emploi Pour le Rhône (EPR).

Le principe proposé pour 2010 et approuvé par le Comité syndical est donc de ne plus avoir sur le réseau TCL qu'un seul dispositif, sous le nom « AMIS », et porté par une seule association, Medialys, subventionnée par le SYTRAL à hauteur de 1 M€ en 2010.